



Le Tribunal arbitral du sport (TAS) vient de reporter la décision sur l'annulation de l'Assemblée générale électorale de décembre 2021 qui a porté Samuel Eto'o à la tête Fédération camerounaise de Football.

Attendue le 30 juillet 2022, le verdict du TAS pour une éventuelle annulation du processus qui a porté Samuel Eto'o à la tête de la Fecafoot, a une nouvelle fois été reporté. La nouvelle date butoir est fixée au 31 août 2022.

C'est un énième report. Après le 31 mai, le TAS avait reporté sa sentence au 30 juin, ensuite le 30 juillet. Il va falloir encore attendre un mois, pour espérer voir se prononcer cette institution indépendante basée à Lausanne (Suisse) qui participe à la résolution des litiges dans le domaine du sport.

Rappelons que le Comité national olympique et sportif du Cameroun avait annulé les résolutions de l'AG de juillet 2021 ayant adopté les textes du dernier processus électoral de la Fécafoot.

Le TAS pour sa part avait indiqué que seule l'Assemblée générale de 2009 est habilitée à adopter les nouveaux textes de la Fécafoot.

